

Recherches sociographiques



L'implantation de la profession de travailleur social

Jacques Rousseau

Volume 19, Number 2, 1978

Professions

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055787ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055787ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Rousseau, J. (1978). L'implantation de la profession de travailleur social. *Recherches sociographiques*, 19(2), 171–189. <https://doi.org/10.7202/055787ar>

Article abstract

Cette recherche s'inscrit dans un travail plus vaste qui tente de montrer que les professions libérales sont des pratiques idéologiques. Le recours à l'histoire constitue une voie privilégiée pour mettre en évidence les fonctions de sélection et de généralisation de l'idéologie. La période retenue ici, soit l'implantation d'une profession dans la société québécoise, de même que la profession choisie, le travail social, permettent d'analyser ces fonctions à travers trois phases caractéristiques, soit l'équilibre, la rupture et la convergence. D'abord associé au discours religieux de la mission et de la vocation, le discours des travailleurs sociaux québécois doit prendre ses distances pour bien marquer sa spécificité. Un nouveau discours sur le développement social permettra à la profession d'accéder à l'autonomie et de s'imposer graduellement dans le champ du bien-être.

L'IMPLANTATION DE LA PROFESSION DE TRAVAILLEUR SOCIAL

Cette recherche s'inscrit dans un travail plus vaste qui tente de montrer que les professions libérales sont des pratiques idéologiques. Le recours à l'histoire constitue une voie privilégiée pour mettre en évidence les fonctions de sélection et de généralisation de l'idéologie. La période retenue ici, soit l'implantation d'une profession dans la société québécoise, de même que la profession choisie, le travail social, permettent d'analyser ces fonctions à travers trois phases caractéristiques, soit l'équilibre, la rupture et la convergence. D'abord associé au discours religieux de la mission et de la vocation, le discours des travailleurs sociaux québécois doit prendre ses distances pour bien marquer sa spécificité. Un nouveau discours sur le développement social permettra à la profession d'accéder à l'autonomie et de s'imposer graduellement dans le champ du bien-être.

« La construction et la défense d'une profession ne sont jamais acquises ; elles se répètent au cœur même des actes professionnels. »

(Fernand DUMONT, *Les idéologies*, Paris, P.U.F., 1974, p. 80.)

Les professions constituent des pratiques mouvantes, sans cesse en transformation, et ce caractère d'instabilité, plus évident depuis quelques années, rend difficile l'observation objective, puis l'élaboration d'une théorie visant à définir et expliquer cette pratique.

Certes, il peut sembler étrange d'affirmer l'instabilité des organisations professionnelles, alors qu'elles semblent plutôt incarner, dans nos sociétés, les valeurs les mieux enracinées, les pratiques les plus éprouvées par la tradition. Mais justement, cet enracinement risque de nous leurrer. Pour peu qu'on s'éloigne du discours des praticiens et de leurs affirmations sur les fonctions de leur profession en regard de besoins dits « fondamentaux » et qu'on examine de façon plus critique les pratiques professionnelles effectives et le discours qui les accompagne, on réalise que les professions sont des pratiques beaucoup plus souples et instables que ne veulent l'admettre les porte-parole des organisations corporatistes et les théoriciens qui s'en inspirent.

Au gré des situations historiques, la pratique professionnelle constitue un ensemble de réponses d'assimilation et d'accommodation, pour emprunter les expressions que Piaget utilise dans le cadre de la psychologie du développement des organismes humains, c'est-à-dire que cette pratique laisse tomber certaines formes d'intervention, en adopte d'autres, de façon à assurer à l'organisation et aux praticiens une position essentiellement stratégique.

1. LA PROFESSION, PRATIQUE IDÉOLOGIQUE

L'analyse que nous présentons ici veut illustrer ce processus en scrutant les transformations d'une profession particulière, celle de travailleur social au Québec, de 1940 à 1965. Ce travail s'insère dans une recherche monographique plus vaste,¹ recherche qui s'appuie sur un certain nombre de propositions théoriques et méthodologiques que nous allons tenter de résumer en cinq énoncés très brefs :

1. Les professions sont des pratiques idéologiques, c'est-à-dire des pratiques sociales définies, et justifiées, par un discours idéologique émis par les praticiens eux-mêmes. Ce discours vise à réduire les ambiguïtés et les incompatibilités inhérentes à la pratique et assure ainsi à ses émetteurs le contrôle du champ d'exercice de la profession. Ce discours exerce une double fonction de sélection et de totalisation.
2. Les tentatives d'élaboration de théories des professions, destinées à définir objectivement les organisations professionnelles et à rendre compte de la pratique et de ses modalités, négligent souvent d'analyser cette dimension idéologique du discours professionnel et aboutissent ainsi à des visions statiques et étriquées de la profession, vue alors comme un élément fonctionnel — et indispensable — dans nos sociétés, ou comme un simple statut que le praticien essaie d'acquérir et de conserver.
3. Pratique et discours professionnels sont en interactions dialectiques. Si la pratique obéit à des contraintes techniques et culturelles, et si le discours professionnel comporte également une certaine autonomie, fondée en particulier sur le développement du discours scientifique qui l'inspire, la profession, effectivement, doit être perçue comme une pratique, sans cesse renouvelée, résultant de l'interaction de ces deux facteurs. Ce processus a un caractère stratégique puisque, ultimement, le discours est émis pour assurer aux émetteurs, les praticiens ou un certain nombre d'entre eux, une pratique socialement valorisée et libre de contraintes extra-professionnelles.
4. Par conséquent, les professions ne peuvent être analysées uniquement en termes généraux. C'est plutôt par des études monographiques que l'on

1. L'article est basé sur une thèse de doctorat en cours.

pourra saisir les rapports entre *telle* pratique professionnelle donnée et *tel* discours idéologique précis. Ces études monographiques vont privilégier le recours à l'histoire pour saisir sur le vif ces interactions.

5. Enfin, lorsque c'est possible, l'analyse doit se pencher sur le langage des praticiens eux-mêmes, pour y dégager les représentations sociales de la profession, structurations premières qui sont à la base des processus d'adaptation et d'assimilation, et que l'idéologie viendra ensuite officialiser.

Venons-en maintenant à une illustration de cette méthode d'analyse par voie de monographie. Nous avons choisi d'étudier la profession de travailleur social, à cause des caractéristiques suivantes. D'une part, cette profession est suffisamment ancienne pour qu'on puisse y observer des transformations importantes de la pratique et du discours. Par contre, elle ne fait pas partie du cercle des grandes professions institutionnalisées, son statut est mal assuré et, dès lors, les praticiens ont émis un abondant discours professionnel, ce qui constitue un matériel indispensable à l'analyste.

Avant de présenter les principales dimensions de cette analyse historique, il faut préciser les critères de notre découpage spatio-temporel. Nous avons d'abord cherché à situer la profession étudiée à l'intérieur d'un cadre territorial précis car l'analyse des rapports entre une pratique et un discours idéologique doit se référer à un système particulier, spécifique, susceptible de fournir des facteurs d'explication et de compréhension de cette pratique et de ce discours. Le cadre qui nous intéressait d'abord, c'était la société québécoise qui, en un sens, répond à ces critères, particulièrement pour la période que nous examinons, soit les années 1945-1965. En effet, nous y observons une structure organisationnelle originale, un discours idéologique spécifique qui se réfère tout autant aux valeurs religieuses qu'au projet d'une société qui se dit et se veut « québécoise ». C'est dans ce cadre que nous pouvons situer la profession de travailleur social qui apparaît déjà à ce moment comme une organisation professionnelle autonome, possédant son mode de pratique propre.

Cependant, ce cadre de référence qu'est la société québécoise s'est révélé inapte à rendre compte d'un certain nombre de dimensions de cette profession, et ceci nous a conduit à nuancer un peu notre concept de « cadre social de référence ». En particulier, l'émergence du travail social en tant que profession libérale, ses méthodes d'intervention de base, son discours théorique, sont des variables qui exigent un cadre d'analyse plus vaste, soit la société nord-américaine tout entière. Cette profession est née aux États-Unis, plus précisément dans l'Est américain, et c'est là qu'on est venu l'emprunter pour la transplanter au Québec vers 1940. Ainsi, le processus que nous analysons n'est pas celui de l'émergence de la profession, mais plutôt celui de son adaptation consécutive à cette transplantation en terre québécoise.

Certes, il existait, du côté anglophone, une École de service social, fondée en 1918 et rattachée à l'Université McGill. Son programme de formation était identique à celui des universités américaines et l'exercice professionnel se calquait sur celui des *social workers* du Sud; les institutions du bien-être avaient suivi, chez les Anglo-Saxons, le même développement qu'aux États-Unis, privilégiant une intervention en milieu ouvert, par opposition aux œuvres institutionnelles des francophones. Pourtant c'est aux États-Unis, et non à McGill, que les premiers francophones iront se former. On peut alors affirmer que la profession, pour les Canadiens français, commence vers 1942; son développement sera assez lent au début.

Ceci atténuera grandement le « choc » de la transplantation dans une société différente, d'autant plus que l'Église va encadrer la profession par le biais des universités et des œuvres diocésaines. La profession en acquerra des traits caractéristiques, une dimension de charité chrétienne, qui s'ajoute à la dimension clinique et thérapeutique héritée des Américains. Ce n'est que dix ans plus tard, vers 1955, que la profession va connaître une première crise de croissance, alors qu'apparaîtra un discours laïc, et ouvertement opposé au modèle thérapeutique hérité des Américains.

Ce terme de *crise* fait référence à l'autre volet de notre découpage, soit le choix d'effectuer l'analyse historique en privilégiant quelques périodes, souvent assez courtes, mais importantes pour nous, puisqu'elles sont l'occasion d'une rupture entre le discours et la pratique professionnelle. Nous ne visons aucunement à faire œuvre d'historien, c'est pourquoi notre perspective néglige l'étude des tendances, des enchaînements, des liens de causalité, qui sont le propre des analyses évolutionnistes. Nous voulons d'abord examiner les rapports entre pratique et discours, de façon à mettre en lumière la dimension idéologique de ce discours, et les fonctions qu'il remplit. Or ces rapports s'insèrent dans un processus dialectique, et c'est à l'occasion de « crises » professionnelles que l'idéologie devient apparente.

Ces crises ou ruptures peuvent se concevoir ainsi: à la suite d'une distanciation de la pratique et du discours — soit que la tâche, les techniques ou les conditions d'exercice se soient transformées au point de ne plus correspondre au discours officiel, soit que le discours se soit lui-même remodelé, reconstruit, à partir de nouvelles valeurs et de nouveaux concepts — le fossé atteint un point critique et alors un discours professionnel nouveau, ou plus abondant, tente de refaire un équilibre en intégrant ce changement de la pratique, ou en essayant de transformer cette pratique. L'analyse de ces périodes permet de voir à l'œuvre la fonction stabilisatrice de l'idéologie et de comprendre de l'intérieur ce processus de conflit et d'équilibration.

C'est une crise de cet ordre qui se produit en 1955-1960 alors que la profession transforme à la fois son discours et sa pratique et tente d'atteindre un nouvel équilibre. Nous pensons donc dégager les trois phases de notre

analyse de l'implantation de la profession de travailleur social au Québec, soit l'équilibre, la rupture et la convergence :

- la phase d'équilibre (1945-1955) s'observe lorsque la pratique et le discours sont en relative complémentarité ;
- la rupture (1955-1960) constitue cette phase particulièrement importante, caractérisée par une distanciation considérable de la pratique et du discours ;
- le processus de convergence, enfin (1960-1965), consiste en un accommodement progressif entre la pratique et le discours.

Ces trois processus correspondent à trois fonctions de l'idéologie, soit l'explication, la sélection et la conciliation.

Par ailleurs, pour chacune de ces phases, nous distinguons des *niveaux* d'analyse qui sont, respectivement, celui du discours, de la pratique et du contexte.

Le *discours* est émis par les praticiens et porte principalement sur la pratique professionnelle. Ce discours comporte des énoncés de valeurs, des théories et se présente à la fois comme une définition de la profession et un idéal à poursuivre. On le retrouve prioritairement dans les écrits des praticiens les plus en vue, ceux qui ont charge de formation ou participent à l'organisation professionnelle.

La *pratique* peut être définie comme l'ensemble des modes d'exercice professionnels, tels qu'on les observe dans les tâches quotidiennes. Comme cette pratique est souvent décrite par les praticiens eux-mêmes, elle risque de se voir idéalisée et ceci exige de la part de l'analyste une méthodologie d'observation plutôt critique.

Le *contexte* s'entend ici des variables structurelles (économie, organisation sociale, etc.) et culturelles (valeurs et idéologies) qui constituent, pour la pratique et le discours, un champ social déterminant. Une des caractéristiques du discours idéologique est de faire en sorte que la pratique conserve une position stratégique dans ce champ social.

Ainsi, en distinguant des phases ou processus, puis des niveaux, notre analyse vient montrer comment, malgré des ruptures parfois profondes, un équilibre se crée sans cesse entre la pensée et le réel, équilibre qui représente le niveau d'accommodation optimum exigé par l'ensemble des structures sociales.

II. ANALYSE HISTORIQUE

Les débuts de la profession de travailleur social au Québec sont plutôt lents et s'effectuent dans une harmonie relative entre une pratique et un discours définis tous deux par l'Église. Le travail social est une vocation, une

mission, et le praticien, une sorte d'auxiliaire des œuvres de l'Église. Puis, sous l'influence d'un nouveau discours social, le discours professionnel abandonne son caractère religieux, et psychothérapeutique, pour adopter le vocabulaire du développement social. La profession en sortira transformée, mais ces transformations ne sont pas acquises une fois pour toute. Jusqu'en 1965, nous pourrions observer une consolidation progressive de ce discours et de cette pratique.

A) *L'équilibre des débuts*

L'implantation de la profession de travailleur social se fait, au Canada français, avec vingt-cinq années de retard par rapport aux États-Unis et au Canada anglais. Aussi, quand la profession se transporte ici, elle possède déjà un discours professionnel abondant et un mode de pratique clairement identifié. D'autre part, elle s'installe à la demande de l'Église, pour répondre à un besoin qui s'est fait sentir au sein des œuvres religieuses vers 1940. Ce fait facilitera son intégration et va imprimer à la profession une direction bien précise qu'elle conservera jusqu'en 1955. Examinons rapidement ce contexte lors des débuts de la profession.

Depuis les débuts de la colonie, c'est l'Église qui avait pris en charge l'aide sociale, par le biais des paroisses, des hôpitaux (fondés par les communautés religieuses) et de ses associations charitables. En 1850, les sociétés Saint-Vincent-de-Paul, fondées en France, s'établissent au Québec et, durant un siècle, elles vont constituer, avec les hôpitaux, l'essentiel de l'organisation de bienfaisance. L'accent est mis sur l'aide en institutions et ces dernières sont d'ailleurs réservées aux cas extrêmes, puisque les familles considèrent comme un devoir strict le fait de garder et soigner leurs malades et leurs indigents. L'urbanisation et l'industrialisation se sont opérées ici plus tard qu'aux États-Unis et ceci a également retardé les problèmes sociaux qui leur sont reliés. En 1921, les deux tiers des Québécois habitent en milieu rural et la charité privée semble répondre aux besoins de façon efficace. À partir de 1921, cependant, la situation se transforme peu à peu.

D'abord, les difficultés de financement des œuvres privées amènent le gouvernement provincial à voter, en 1921, la Loi d'assistance publique qui accorde des subsides aux institutions. Malgré une grande résistance des intellectuels qui craignent une ingérence indue de l'État, et du clergé qui craint d'avoir les mains liées, cette loi est votée, ce qui illustre que les « œuvres » commencent à ne plus répondre aux besoins qui se multiplient.

La crise de 1929 accentue l'intervention de l'État dans le domaine du bien-être. Entre 1931 et 1941, une série de lois fédérales assurent un revenu minimum aux accidentés de travail, aux vieillards, aux aveugles, aux mères nécessiteuses, aux chômeurs. La population du Québec s'accroît rapidement

(taux de trente pour mille) et de grandes industries s'installent à Montréal et en province, si bien qu'au début des années 40, la majorité de la population est urbaine.

Cependant, de puissants facteurs s'opposent encore à l'émergence d'un leadership laïc dans le domaine social. D'abord, il y a ce fait que les œuvres religieuses sont dirigées et animées par des prêtres et des religieux qui constituent, à proprement parler, des « experts » ou des « professionnels » peu enclins à partager leurs responsabilités. C'est l'Église qui s'occupe de la cueillette de fonds, définit les méthodes d'aide (calquées sur le ministère pastoral) et fournit le discours moral et religieux qui légitime l'intervention. C'est l'Église aussi qui, vers 1940, prend l'initiative d'une certaine rationalisation des œuvres par le biais des fédérations diocésaines.

Mais les problèmes se multiplient et confrontent de plus en plus ces œuvres d'Église qui commencent à être débordées. L'urbanisation rapide, créée par la guerre, amène de nouveaux problèmes et on est peu préparé à y faire face : désorganisation familiale, enfance abandonnée, pauvreté généralisée. Pour affronter ces problèmes de désorganisation sociale et familiale, l'Église met sur pied de nouvelles œuvres, tel le Bureau d'assistance aux familles, fondé à Montréal en 1938, ou l'Œuvre de l'assistance à l'enfant sans soutien, fondée à Trois-Rivières en 1945 par l'abbé G.E. Bourgeois.

Ces organisations ne peuvent cependant fonctionner uniquement par le travail pastoral du clergé ou l'aide de bénévoles. La complexité des problèmes les amène à « réclamer » du personnel plus compétent. Le clergé réalise qu'il faut maintenant de nouveaux agents, mieux préparés pour affronter les problèmes sociaux, capables de prendre en charge les organisations de plus en plus complexes et de planifier des interventions de réadaptation qui dépassent l'aide matérielle et le support moral. La profession de travailleur social se présente comme une solution possible.

La profession n'est donc pas née ici spontanément ; on est allé la « chercher » aux États-Unis au début des années 40 et cet emprunt a été effectué par les universités. L'abbé Desmarais à Montréal, mademoiselle Hayda Denault à Québec, sont envoyés dans les universités américaines pour y être formés à cette nouvelle profession. Ils reviendront fonder l'École de service social de Montréal, en 1940, et celle de Laval, en 1943 (sous l'instigation du père Georges-Henri Lévesque). À Montréal, l'École possède une section de service social administratif et industriel, qui deviendra plus tard la section des relations industrielles de la Faculté des sciences sociales.

La profession arrive donc en « terrain préparé » ; elle est transplantée par l'Église et sa croissance sera profondément marquée par ce fait. Car, malgré une relative autonomie de la profession aux États-Unis, on observe ici, durant les dix premières années, un lien organique entre l'Église et le travail social.

Les premiers professionnels s'adaptent bien au contexte religieux, que ce soit dans les écoles de formation, au niveau des pratiques elles-mêmes, ou dans leurs relations avec l'ensemble de la société québécoise. Peu nombreux, ils émettent un discours professionnel qui continue et reprend le discours religieux : l'aide aux malheureux est un devoir moral, la charité y est primordiale, etc. Il faut dire que ce premier discours officiel est émis souvent par des praticiens, eux-mêmes prêtres ou religieux, ou invités à définir le travail social en tant qu'aumôniers, pasteurs ou responsables d'œuvres.

Le travail social de ce premier discours professionnel est défini comme une mission, une vocation. Le travailleur social catholique est différent du travailleur social « ordinaire ». Loin de constituer une rupture d'avec les pratiques des prêtres et des religieux, le travail social en est le complément, c'est un quasi-ministère pastoral.

Ce discours moral, globalisant, laisse dans le vague la question de l'originalité, de la spécificité du travail social. Pour cet aspect, on s'en remet au discours professionnel américain, bien établi à cette époque. Il importe moins de le reprendre que de justifier l'entrée des laïcs dans le domaine de l'aide sociale, justification qui va privilégier la dimension morale de l'intervention, les valeurs qui la fondent, plutôt que les théories scientifiques auxquelles elle fait appel. Les affirmations professionnelles, de 1940 à 1955, tournent toujours autour des thèmes du service, de la vocation, de l'altruisme.

Le service social est lui-même œuvre de charité puisqu'il est une technique mise au service de la charité, en même temps qu'une charité mise au service de la société.² Ceci s'inscrit d'ailleurs dans le discours social de l'époque, tout empreint de jugements moraux et d'appel au bon exemple, au leadership moral des élites. « Le fonctionnement normal de la société dépend du bon exercice des professions » dira, en 1954, le directeur de l'École de service social de Laval, le père Gonzalve Poulin. Et il ajoute :

« Notre milieu culturel a toujours envisagé l'activité de service social comme un service de Dieu et du prochain. »³

Ce discours tend donc à minimiser l'originalité du travail social, à montrer sa continuité avec les œuvres de l'Église. La formation universitaire, grandement alimentée par les sciences sociales, n'est pas non plus neutre ou laïque et l'intégration de cette dimension religieuse se fait dès le début de la formation professionnelle :

2. Georges-Henri LÉVESQUE, « Service social et charité », *Cahiers de la Faculté des sciences sociales* (Université Laval), III, 2, 1944.

3. Gonzalve POULIN, « L'éducation en Service social à l'Université Laval », *Service social*, IV, 1, printemps 1954, pp. 3-5.

« Or la valeur de haut savoir de la Faculté vient justement de son enseignement positif et normatif qui se fonde sur la connaissance philosophique sans laquelle l'esprit ne peut expliquer ce qu'il y a d'universel et de permanent dans les phénomènes sociaux. »⁴

Au discours américain du *social worker*, qui se réfère à des techniques spécialisées, qui utilise le vocabulaire de la psychologie, on ajoute ici un discours normatif qui ne craint pas de reprendre le vocabulaire religieux. Le père Lévesque appelle cela des justifications morales :

« Si on veut que les étudiants interprètent, dans leur action professionnelle, la conduite des autres et indiquent les buts vers lesquels cette conduite doit être orientée, il faut qu'ils commencent par y voir clair eux-mêmes et connaître les justifications morales de toute attitude prudentielle. »⁵

Religion et profession sont intimement liées et le caractère « scientifique » de l'intervention professionnelle devient un élément quelque peu suspect, s'il n'est pas soumis aux impératifs de la morale :

« Il faut recourir aux données des sciences expérimentales, aux données des sciences philosophiques et aux données de la science de la foi (théologie). »⁶

Cette synthèse dans le discours se prolonge dans une synthèse des rôles professionnels. À la fin des années 40, le travailleur social, au Québec, est à la fois un *caseworker* et un missionnaire. Au-delà de son intervention technique, il y a une vocation, une intervention charitable, un ministère pastoral. L'intervention chrétienne doit coïncider avec l'intervention professionnelle, et ceci va exiger de subtiles distinctions :

« Dans des situations conflictuelles, du genre concubinage, le travailleur social ne peut les considérer comme normales, même si les concernés affichent un certain bonheur, et accepter d'aider les gens à persévérer dans cet état. »⁷

Le dilemme sera résolu en distinguant l'individu « en tant que client » et l'individu « en tant que concubin ».

Par voie de conséquence, le discours professionnel insistera beaucoup sur les qualités nécessaires pour devenir travailleur social :

« Le service social, étant une vocation beaucoup plus qu'une occupation, exige une observation et un développement particulier des traits de personnalité de ceux qui y aspirent. »⁸

4. G. POULIN, *op. cit.*, p. 5.

5. G.-H. LÉVESQUE, « Science sociale et Service social », *Service social*, I, 1, avril 1951, p. 3.

6. G.-H. LÉVESQUE, « Relations entre la religion et le Service social », *Service social*, VII, 3, automne 1957, p. 119.

7. René RAYMOND, « Service social et catholicisme », *Service social*, VII, 2, été 1957, pp. 60-61.

8. Simone PARÉ, « Synthèse », *Service social*, IV, 1, printemps 1954, p. 25.

Car le service social diffère de la simple philanthropie, de la compréhension humaine; c'est un zèle. Le directeur de l'École, à l'Université Laval, le père Gonzalve Poulin, reprochera aux travailleurs sociaux leur manque de ferveur qui se traduit par une grande mobilité professionnelle et nuit à l'efficacité de l'action.

Cet équilibre entre pratique et discours apparaît non seulement dans les affirmations officielles et la définition de l'intervention, mais également dans la situation de fait des professionnels que l'on retrouve presque exclusivement dans des œuvres fondées et dirigées par l'Église: fédérations et conseils, agences d'aide aux familles et à l'enfance. Ces œuvres diocésaines s'uniront au début des années 50, au sein des services sociaux, financés par les fédérations d'œuvres animées par le clergé.

Enfin, l'équilibre entre discours et pratique apparaît dans la concordance entre le mode de pratique et le discours professionnel d'une part, et les pratiques sociales dominantes au début des années 50 d'autre part. À ce moment, les idéologies qui décrivent, définissent, justifient les rapports sociaux, sont en grande partie émises par l'Église et faciles à repérer dans le discours clérical.⁹ Ce discours religieux et moral fixe les objectifs sociaux, les règles du bon fonctionnement de la société, il légitime le pouvoir civil et fournit les valeurs qui guideront les besoins et les aspirations des Québécois. On y insiste essentiellement sur l'aspect spirituel, abstrait, moral de l'action humaine, laissant dans le vague son caractère proprement social, c'est-à-dire sa qualité d'interaction au sein d'un système de production, au sein d'organisations et d'institutions dont les objectifs réels sont souvent économiques.

Il n'y a pas de réflexion, ni d'analyse critique de la situation sociale telle qu'elle a évolué depuis 1940: développement désordonné de l'industrie, instabilité occupationnelle des Canadiens français sur le marché du travail, exploitation des travailleurs non qualifiés, inégalité évidente des revenus amplifiée par le fait que les riches sont en même temps les «étrangers», les Anglais. La croissance démographique très rapide constituait un élément supplémentaire pouvant susciter une remise en question des modes de partage des ressources sociales. Mais l'éclosion de la conscience sociale se fait très lentement, elle émerge difficilement de la conscience nationale et religieuse (idéologie de la mission).

9. Faucher et Lamontagne, analysant la période de notre histoire qui va jusqu'en 1950, émettent l'hypothèse que la pensée sociale a été dominée par la pensée religieuse et nationale, par les concepts de catholique et de français. Ce qui reste social a été politisé à l'extrême, si bien que la conscience sociale (conscience des rapports sociaux réels) a été retardée à cause de cette suridentification aux partis. (Albert FAUCHER et Maurice LAMONTAGNE, «L'histoire du développement industriel du Québec», dans: J.-C. FALARDEAU (éd.), *Essais sur le Québec contemporain*, Québec, P.U.L., 1953, pp. 23-37.)

En 1940, l'Église contrôle tout, même notre émancipation économique :

« L'émancipation économique et ouvrière, voire l'émancipation civique, se sont accomplies à l'intérieur de l'Église, avec l'aide des gens d'Église : l'éducation populaire des "masses" et des classes moyennes par les œuvres des tracts, les retraites fermées, les publications de toutes sortes, les semaines sociales, le mouvement de colonisation des régions nouvelles du Nord québécois, l'organisation professionnelle de la classe rurale, l'élan imprimé au mouvement coopératif, les efforts du mouvement syndical catholique,... »¹⁰

La première réflexion sociale prend alors la forme d'une doctrine sociale propagée par l'Église. Le rôle de l'État, critiqué pour son interventionnisme en 1921, est toléré par la suite, à condition qu'il soit clairement défini comme un rôle de suppléance, l'État étant un simple pourvoyeur de fonds. Le discours religieux domine tous les autres. Dans ces conditions, le travailleur social missionnaire, catholique, charitable, œuvrant dans les organismes diocésains, est très bien intégré.

B) *La rupture : 1955-1960*

À partir de 1955, on observe des transformations dans le discours professionnel et une situation de crise au sein de la pratique des travailleurs sociaux. Le discours officiel fait moins référence à la religion et à la psychologie et s'inspire davantage des sciences sociales. Parallèlement, la pratique subit des modifications considérables et de nouvelles tâches, surtout des tâches administratives, sont intégrées au rôle professionnel. Ces difficiles ajustements de la pratique et du discours surviennent au moment où le contexte social québécois est à l'aube de la « Révolution tranquille ».

La laïcisation du discours professionnel a été amorcée vers 1955 et le phénomène s'observe d'abord au sein des universités. En effet, l'université ne peut se contenter de cautionner le discours religieux ni de transmettre la doctrine sociale de l'Église. L'université, en passant du domaine de la foi à celui de la science, introduit de nouveaux critères de rigueur et de cohérence : rationalité des hypothèses, opérationnalité des concepts, logique des méthodes, sûreté des techniques, validité des résultats.

La critique du discours religieux n'est pas, bien sûr, une attaque systématique des valeurs religieuses, mais plutôt l'établissement, parallèlement au discours religieux, d'un autre discours, laïc, fondé sur la seule rationalité et essayant de définir des rapports humains moins normatifs. Ainsi le vocabulaire du service social se transforme ; il s'agit d'une intervention qui veut aider l'individu à trouver, *hic et nunc*, une solution à ses problèmes, quelles que

10. Jean-Charles FALARDEAU, « Rôle et importance de l'Église au Canada français », *Esprit*, 193-194, août-septembre 1952, pp. 214-229.

soient ses valeurs. Le professionnel ne fait pas la charité, il utilise des techniques qui peuvent servir à des païens comme à des chrétiens. Il ne s'agit plus d'assurer le salut éternel, mais de réaliser l'adéquation entre des besoins et des ressources, d'aider l'individu dans l'accomplissement de ses rôles familiaux et sociaux. Le professionnel n'affirme plus connaître les fins ultimes, les règles du bon fonctionnement de la société.

Au moment où ce changement survient, les écoles de formation s'affilient à un organisme américain, le Council on Social Work Education, qui leur fournit ce nouveau discours laïc et aide les Écoles « catholiques » à prendre leurs distances vis-à-vis le discours religieux. En 1959, le Conseil a préparé un rapport sur les programmes de formation (*Comprehensive Report of the Curriculum Study*) et l'un des directeurs vient exposer au Québec les concepts de base du nouveau travail social :

« Le but général du service social, c'est de développer et d'appliquer les méthodes et les processus qui rendent des individus et des familles capables d'atteindre leur potentiel optimum de fonctionnement social. »¹¹

Ce nouveau discours est à la fois sélectif et totalisateur. Sélectif, puisqu'il cesse de s'appuyer sur des valeurs morales et religieuses et fixe un objectif plus limité de « fonctionnement social ». Totalisateur, puisque l'objectif de fonctionnement social est désormais défini, non plus exclusivement en terme d'adaptation personnelle, mais également d'action sur les structures.

Les fonctions de sélection et de totalisation apparaissent également dans l'abandon du vocabulaire psychologique et les références de plus en plus fréquentes aux théories sociologiques. Les besoins humains sont des besoins sociaux, de même que les contraintes, loin de s'enraciner dans la nature de chacun, originent plutôt de facteurs organisationnels et structurels ; les concepts de classe sociale, de structure économique, scolaire ou politique, rendent relative l'ancienne référence à la « responsabilité personnelle » du pauvre.

Certaines tâches professionnelles, dès lors, deviennent moins pertinentes, telles les entrevues de *casework* axées sur la seule transformation de la personnalité. Par contre, les tâches plus générales de coordination, d'animation, de facilitation, bref, les tâches de création et d'administration des ressources, deviennent prioritaires.

Le nouveau discours professionnel rejoint et s'inspire d'un discours social encore marginal mais qui, après 1955, commence à se faire entendre au Québec ; il faut viser au développement social intégral, et non plus exclusivement au développement économique ; ce développement n'est possible que

11. Werner BOEHM, « Conférence à l'Université de Montréal », 6 juin 1959, *Service social*, IX, 1, janvier 1960, p. 71.

s'il y a égalité des chances au départ ; ce développement exige une intervention vigoureuse de l'État ; enfin, ce développement est communautaire, en ce sens que l'individu ne peut l'atteindre sans faire appel au groupe, à la communauté, ce qui signifie, inversement, qu'il ne peut être tenu responsable pour un problème de dysfonctionnement personnel. Le travail social professionnel affirme vouloir résoudre les problèmes que les individus rencontrent dans leurs interactions, dans leurs rapports à l'environnement et ces problèmes ne sont pas uniquement des défauts ou handicaps de personnalité.

Cette crise au sein de la pratique et du discours officiel des travailleurs sociaux ne pouvait être esquivée puisqu'ici les praticiens connaissaient bien le vocabulaire des sciences sociales, par la sociologie qui occupait une place de choix dans la formation. À Laval, dès le départ, avec le père Lévesque, puis sous la gouverne du père Poulin, le service social « tire de la sociologie un grand nombre de concepts, ainsi que des méthodes et des techniques nécessaires à son fonctionnement ».¹²

Si le *casework* resta prédominant jusqu'en 1955, particulièrement à cause de son analogie avec le ministère ou *counseling* pastoral, il se retrouva sans fondements avec la laïcisation. Et le nouveau discours peut alors s'exprimer hors des universités, au sein même des agences, et se traduire en nouveau mode de pratique, plus axé sur la coordination et l'administration.

Dès le début des années 50, déjà plusieurs professionnels acceptent des postes administratifs dans les agences. Entre 1955 et 1960, le phénomène s'amplifie, car les agences de service social acceptent de plus en plus de tâches administratives. Dès 1957, alors que la Loi d'assistance publique est confiée au Ministère du bien-être social et de la jeunesse, les agences sont reconnues par l'État pour tout ce qui touche au placement d'enfants.

En 1960, alors que les municipalités se retirent du champ de l'assistance, les agences se voient confier par règlement un rôle précis en matière d'assistance à domicile. C'est désormais l'agence de service social qui agit comme intermédiaire entre l'État et le bénéficiaire, c'est elle qui administre la loi, établit les preuves d'indigence et détermine l'allocation de la prestation. Les tâches du *casework* deviennent marginales, plusieurs professionnels cumulant les fonctions d'administrateur, de coordonnateur et de superviseur pour le personnel non professionnel.

Ce processus de transformation du discours et de la pratique apparaît éminemment stratégique. Après 1960, le discours social est centré sur le concept de développement, tandis que le marché du travail laisse voir une forte

12. G. POULIN, « Service social et sciences de l'homme », *Service social*, I, 2, juin 1951, p. 52.

demande pour les administrateurs dans le domaine public et para-public. L'unification du discours et des tâches professionnelles autour de l'objectif de développement et de fonction de coordination place le travailleur social dans une position de force, comme il apparaît dans la période suivante, alors qu'un nouvel équilibre professionnel se dessine.

C) *La consolidation: 1960-1965*

Au début des années 60, le discours religieux se maintient encore, même s'il ne prétend plus constituer l'unique fondement de l'intervention. Les nouveaux concepts, les nouveaux modes d'intervention, ne font pas l'unanimité *ipso facto*. Car les théories sociologiques ne permettent pas de dissiper toute ambiguïté au niveau de l'action :

« Si la sociologie lui apporte de la clarté sur la vie du groupe [...] elle ne résoud pas automatiquement les problèmes de la lutte des classes, de la justice sociale, des cultures en désintégration. »¹³

Le relativisme des valeurs rend difficile la détermination d'objectifs sociaux, le choix de critères pour l'action et de justification pour l'intervention.

Durant cette période, les travailleurs sociaux vont tenter de démontrer la spécificité de leur profession, la validité de leur nouveau cadre conceptuel, l'utilité de leur intervention. Ils vont aussi essayer de se donner des structures professionnelles conformes à leurs objectifs. L'appui stratégique à son discours, le travailleur social va le trouver dans les idéologies du début des années 60, au Québec, particulièrement dans le discours sur le développement social.

La Révolution tranquille s'inspire beaucoup de ce concept de développement social qu'on définit alors comme l'ensemble des efforts que fait une société en vue d'assurer à chaque citoyen la satisfaction de ses besoins et le plein épanouissement de sa personnalité. Contrairement aux objectifs du développement économique, uniquement tournés vers l'augmentation du produit national, les nouveaux objectifs sont plus vastes et impliquent un nouveau mode de distribution des richesses, une participation politique accrue et la reconnaissance de droits précis aux citoyens: santé, éducation, loisirs, etc. Le discours des travailleurs sociaux va emprunter au discours social deux thèmes principaux, soit la rationalité et la participation. Rationalité, par l'application d'un savoir scientifique et technique à la solution des problèmes sociaux. Participation, par l'implication des citoyens dans la définition des besoins, le choix des objectifs et la mise en place des processus de développement social. Sous ces deux thèmes principaux, un troisième qui en est la

13. *Id.*, p. 53.

condition : c'est l'intervention de l'État dans le développement et l'acceptation par le professionnel de tâches administratives.

Le discours professionnel sur le développement se trouve ainsi en continuité avec celui des autres agents de changement qui apparaissent au début des années 60. L'accommodation que l'on observe alors entre l'idéologie professionnelle et l'ensemble des autres idéologies, au Québec, se complète par une autre accommodation, sur le plan de la pratique professionnelle, cette fois. Car le développement social implique de nouvelles tâches pour les agents de développement : animation, coordination, administration. Or, entre 1960 et 1965, une majorité des travailleurs sociaux s'engagent dans cette voie, supportés en cela par les agences (services sociaux diocésains) qui acceptent de lourdes responsabilités dans le domaine du bien-être matériel. Certes, ces tâches ne sont pas toujours acceptées facilement, mais plusieurs professionnels ne craignent pas le nouveau rôle d'administrateur, d'autant plus qu'il s'accompagne d'un statut plus élevé. Le travailleur social planifie, organise, coordonne. Le *casework* devient plus un soutien qu'une véritable thérapie.

La profession connaît alors un développement rapide. En 1956, lorsqu'était fondée l'Association des travailleurs sociaux de la Province de Québec, il n'y avait que trois cents professionnels francophones. En 1960, déjà six cent soixante-huit professionnels ont terminé leurs études dans les universités Laval et de Montréal.¹⁴ Cette année-là, l'association obtient l'incorporation et devient la Corporation des travailleurs sociaux de la Province de Québec.

L'augmentation des tâches administratives permet donc une consolidation du nouveau rôle professionnel et fournit un statut au praticien. S'il abandonne, parfois avec réticence, ses tâches de clinicien, par contre, il peut aspirer à exercer un certain leadership social, à un moment crucial pour l'avenir du Québec. En effet, au début des années 60, on peut identifier, au Québec, de nouvelles « élites », de nouveaux groupes de penseurs et de praticiens, moins liés aux grandes professions qui avaient exercé tant d'influence au Québec. Le monolithisme idéologique est brisé, le cléricanisme s'affaiblit, allégeant le poids des institutions sociales qu'il soutenait. Une nouvelle conscience sociale apparaît, conscience des inégalités économiques et culturelles, et conscience de la nécessité d'un nouveau leadership laïc :

« Il faut avouer à ce sujet que, dans notre province, le rôle joué par l'Église catholique dans le domaine du bien-être n'a pas favorisé une participation très active de la part de la population. Et cela est d'ailleurs largement la faute des laïcs. Trop peu de laïcs se sont activement intéressés à mettre sur pied des œuvres de bien-être, laissant à l'Église le soin d'assumer de telles œuvres. »¹⁵

14. Hayda DENAULT, « L'insertion du Service social dans le milieu canadien-français », *Service social*, X, 3, p. 16.

15. Guy ROCHER, « Ambiguïté et fonction de l'initiative privée dans le bien-être social », *Service social*, IX, 2, juillet-août 1960, pp. 71-72.

C'est à l'intérieur de ce nouveau mouvement social que se situent les travailleurs sociaux après 1960, mouvement social qui entraîne la société québécoise vers des changements considérables. La société ne demande plus aux travailleurs sociaux d'être des prêtres ou des psychiatres. Bien sûr, il s'agit encore d'essayer d'adapter l'individu à son environnement, mais les moyens d'action ne sont plus limités aux entrevues cliniques. Les tâches d'organisation et d'animation sont valorisées. Les normes et les valeurs traditionnelles sont critiquées.

Le professionnel allie son rôle d'animateur à celui d'expert, de technicien, sans trop de mal, puisqu'au niveau de la société globale, ces deux aspects sont également compatibles. Les transformations de l'individu et du milieu apparaissent réalisables grâce à l'expertise et à la planification.

Comme nous l'avons observé lors de la crise de l'émergence de la profession, c'est par un double processus de limitation et d'élargissement que discours et pratique s'accommodent l'un à l'autre et dès lors peuvent s'imposer dans un contexte social. Car le processus est éminemment stratégique, nulle théorie ne justifie cette transformation de la profession. En 1961, Philippe Garigue faisait remarquer aux travailleurs sociaux qu'ils ne voient pas encore de théorie « cohérente » capable de fonder objectivement leurs méthodes d'intervention et le choix des tâches à assumer.¹⁶

Mais cette entreprise préoccupe peu le praticien puisqu'il trouve peu d'écho à de tels appels dans la société et même dans son groupe professionnel. Au-delà des connaissances, des techniques, des tâches précises, le travailleur social, par son discours et son action, s'assimile plutôt à un champ d'intervention, celui des services sociaux, champ qui comporte des tâches éminemment diversifiées : consultation, thérapie, administration de l'assistance publique, organisation communautaire. Cette identification s'exprime dans la désignation même du praticien : il est au service social, il est passé dans une École de service social, employé ou directeur d'une agence de service social, etc. Le travailleur social a réussi à s'imposer au sein de ce champ dont il est le gestionnaire. Cette position stratégique rend moins nécessaire l'identification à des tâches ou à des habiletés particulières.

*

* *

L'équilibre au sein de la profession, créé autour d'un concept général et d'une pratique polyvalente, sera de courte durée. Vers 1970, une nouvelle crise va se produire au sein de la profession, tant au Québec qu'aux États-

16. Philippe GARIGUE, « Les problèmes théoriques du Service social », *Service social*, X, 1, mai-juin 1961, p. 43-63.

Unis, crise qui aboutira à poser la question de la professionnalisation de l'intervention sociale. Mais ceci exigerait un autre chapitre. Qu'il suffise de conclure par une remarque.

L'analyse de la crise d'adaptation de la profession de travailleur social nous aura permis une constatation : loin de s'imposer en vertu d'une fonctionnalité qui reposerait sur les seuls critères de la science ou de la technique, la pratique professionnelle obéit plutôt à des considérations stratégiques, puisqu'elle est déterminée par l'émission d'un discours originant d'un groupe particulier qui consolide ainsi son contrôle et son autonomie. Il faudrait maintenant vérifier, au sein de professions diverses, la validité de ce modèle d'analyse.

Jacques ROUSSEAU

*Département de sociologie,
Université Laval.*

*Département de psychologie,
Université du Québec à Trois-Rivières.*

BIBLIOGRAPHIE

- BARBIER, René, « Une analyse institutionnelle du Service social », *Sociologie du travail*, 1/73, janvier-mars 1973, pp. 54-82.
- DENAULT, Hayda, « L'insertion du Service social dans le milieu canadien-français », *Service social*, X, 3, 1961.
- FALARDEAU, Jean-Charles, « Rôle et importance de l'Église au Canada français », *Esprit*, 193-194, août-septembre 1952, pp. 214-229.
- FAUCHER, Albert et Maurice LAMONTAGNE, « L'histoire du développement industriel du Québec », dans : J.-C. FALARDEAU (éd.), *Essais sur le Québec contemporain*, Québec, P.U.L., 1953.
- GARIGUE, Philippe, « Les problèmes théoriques du Service social », *Service social*, X, 1, mai-juin 1961, pp. 43-63.
- LEBEL, Bertrand, *Rapport de recherche sur les besoins de formation professionnelle des travailleurs sociaux professionnels*, Montréal, Corporation des travailleurs sociaux professionnels, 1968.
- POULIN, Gonzalve, « L'éducation en Service social à l'Université Laval », *Service social*, IV, 1, printemps 1954.
- RAYMOND, René, « Service social et catholicisme », *Service social*, VII, 2, été 1957.